

toujours plus courte de questions difficiles, les travaux de la Conférence ont permis de voir se dessiner un consensus international sur divers sujets d'importance, autres que la pêche dont je viens de parler. La notion d'une zone économique exclusive de deux cents milles où chaque État côtier exercerait de grands pouvoirs est maintenant largement acceptée. On reconnaît généralement aussi, la nécessité d'une réglementation spéciale contre la pollution marine dans les régions couvertes de glaces, tel l'Arctique canadien. De plus, les droits des États sur les ressources minérales de leur plateau continental jusqu'à la limite de la marge continentale ont été largement acceptés, encore qu'il subsiste des désaccords sur la définition de la marge et les propositions de partage des recettes tirées des régions situées au-delà de deux cents milles des côtes. Parmi les obstacles qui restent, le plus difficile sera, sans doute, de sortir de l'impasse où ont abouti les discussions sur l'exploitation des ressources minières considérables des grands fonds marins, au-delà des limites de juridiction nationale. Pour le franchir et résoudre d'autres problèmes restés sans solution, nous devons trouver des réponses qui, acceptables pour l'ensemble des nations, permettront d'éviter les risques de conflit grave et ce, pour le plus grand bien de l'humanité. Il se peut que la tâche demande un temps considérable, et beaucoup sont las d'y travailler; mais au moment où, finalement, le succès est peut-être à notre portée, nous ne devons pas fléchir dans notre recherche un régime applicable à tous les États côtiers.

Conclusion

Monsieur le Président, j'ai fait part à cette assemblée des espoirs et des déceptions du Canada, en tant que membre des Nations Unies. Je conclus en vous assurant que mon pays continuera d'être fidèle aux Nations Unies et que son apport à leur oeuvre sera positif. Comme les Nations Unies, le Canada regroupe plusieurs peuples, plusieurs cultures. Nous connaissons donc toute la valeur des compromis et des accords unanimes. Nous sommes heureux d'avoir la possibilité de cultiver des relations avec des amis proches et lointains. Enfin, nous demeurons liés par notre engagement à l'égard des objectifs et des principes de la Charte.